

Le Petit Briacin

LE JOURNAL MUNICIPAL DE SAINT BRIAC SUR MER



Edito



Ce sont des vœux très chaleureux qu'avec tout le conseil municipal je vous adresse pour l'année 2015. Ce sont des vœux de santé, de bien-être et de sérénité mais aussi de projets à réaliser et de nouvelles perspectives à mettre en œuvre.

Ce début d'année est aussi l'occasion de nous rappeler que Saint Briac est un village qui vit toute l'année et qui est fréquenté régulièrement par ses résidents secondaires. Les besoins des habitants permanents et des résidents secondaires sont complémentaires. Les uns et les autres attendent des commerces et services de proximité, une nouvelle gestion de la circulation et du stationnement, une vie culturelle et artistique animée, une préservation du caractère remarquable de l'environnement urbain, naturel et maritime.

Saint Briac restera un village. Saint Briac ne doit pas devenir un quartier urbain. Saint Briac doit être protégé de la continuité urbanistique par le renforcement des coupures écologiques prévues par la loi Littoral et le Grenelle de l'environnement. Saint Briac deviendra aussi un village « connecté », où résideront nombre d'entrepreneurs individuels travaillant par Internet et de salariés exerçant leur activité en télétravail. Saint Briac devra aussi rester un village

marqué par la diversité sociale et générationnelle et par le dynamisme de ses habitants et de leurs initiatives.

Nous avons beaucoup à entreprendre pour répondre à toutes ces attentes. Nous travaillerons avec plaisir et engagement à poursuivre la construction de cette vie de village exigeante et passionnante. Depuis avril, nous nous sommes attachés notamment au redressement de la situation financière de la commune (fonctionnement et investissement), du port, de la Sagesse (foyer logement et EHPAD). J'espère que tout cela est maintenant bien derrière nous. Et si c'est bien le cas, nous allons enfin être en mesure de pouvoir examiner sérieusement les investissements d'avenir et notamment le devenir du Nessay, pour lequel un groupe de travail vient d'être créé.

Nous continuerons aussi à veiller au respect des engagements pris, tout particulièrement en matière de fiscalité communale. Je voudrais vous redire que c'est un immense plaisir de partager avec vous cette vie briacine à laquelle nous sommes tous tellement attachés.

Je vous souhaite une très bonne année 2015 et vous adresse mes plus cordiales salutations.

Vincent Denby Wilkes
Maire de Saint Briac

Numéros Utiles

Mairie :

02 99 88 32 34
www.saintbriac.fr
saint-briac@wanadoo.fr

Port de plaisance

02 99 88 01 75 - 06 08 47 68 82

Office du Tourisme : 02 99 88 32 47

ot.saint-briac@wanadoo.fr
www.tourisme-saint-briac.fr

Police-Secours : le 17

S.A.M.U : le 15

SOS Médecins : 3624

Pompiers : le 18 ou le 112

Police municipale : 02 99 88 39 37

Taxis : 06 08 94 94 62

CCAS 02 99 88 39 42

Mobydouce (accueil 0-4 ans)
02 96 82 60 48

École publique : 02 99 88 34 82

École Sainte-Anne : 02 99 88 30 81

SIRDOM

Déchetterie fermée dimanche
et jours fériés

Mon Repos - Tél. 02 99 46 20 78

La révision du plan Local d'Urbanisme (PLU)

LES OBJECTIFS DE LA REVISION DU PLU

Par délibération votée le 24 octobre 2014, le conseil municipal a décidé d'engager une révision du PLU, en dépit du caractère très récent de l'adoption du PLU existant qui a été voté le 27 février 2014, à moins de quatre semaines des dernières élections municipales.

Le conseil municipal s'est fixé comme objectifs principaux les axes suivants :

- la suppression des zones à urbaniser au profit d'un développement dans les périmètres urbanisés, développement permis par les dispositions de la loi ALUR,
- le confortement des dispositions relatives à la mixité sociale, en cohérence notamment avec les dispositions du PLH 2014-2020 de la Communauté de Communes,
- l'accentuation des coupures d'urbanisation en conformité avec les dispositions de la loi Littoral
- les corrections à la marge des zonages hors zones AU, pour les rendre cohérents et conformes aux dispositions de la loi Littoral,
- l'actualisation de l'évaluation environnementale pour notamment prendre en compte la suppression des zones à urbaniser et l'accentua-

tion des coupures d'urbanisation,

- la réaffirmation de l'équilibre territorial en trois tiers égaux : espaces urbanisés, espaces agricoles, espaces naturels,
- l'adaptation du règlement par zones, en matière d'emprise au sol, de plan de situation des constructions, de hauteur, d'aspect des constructions futures, pour tenir compte de la disparition du COS et du minimum parcellaire,
- l'identification des périmètres dont la protection et le traitement architectural méritent une attention particulière.

LA CONCERTATION PUBLIQUE

Le conseil municipal a aussi adopté, dans sa délibération du 24 octobre 2014, les modalités de la concertation publique associant pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées dont les représentants de la profession agricole.

Cette concertation revêt notamment la forme suivante :

- possibilité de consigner des observations sur un livre ouvert en mairie,
- disponibilité de tous les documents durant toute la durée de la procédure sur le site Internet de la commune, et sur demande en mairie comme pour tout document administratif;
- audition d'associations, de parti-

culiers, par le groupe de travail du conseil municipal ;

- débat sur l'avancement de la révision du PLU à l'occasion de réunions publiques.

Trois réunions publiques se seront tenues en 2014 , la première le 30 octobre, consacrée à la présentation des objectifs et à l'écoute des attentes des habitants ; la seconde le 24 novembre, centrée sur la proposition de PADD qui a fait l'objet d'une information et a été débattue en conseil municipal le 9 décembre ; la troisième le 29 décembre, consacrée à la présentation des outils d'évaluation du potentiel de densification et aux premiers éléments d'adaptation du règlement aux évolutions imposées par les changements de la législation (disparition du COS et du minimum parcellaire notamment).

Les prochaines se tiendront au presbytère le 26 janvier à 18h et le 23 février à 18h.

Le PADD

Le code de l'urbanisme prévoit que le dossier relatif au PLU comprend un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), qui fixe les grandes orientations du développement de la commune.

Les grands axes du PADD sont les suivants :

A. Mettre en œuvre le Programme Local d'Habitat (PLH) de la Com-

munauté de Communes de la Côte d'Émeraude, en favorisant l'accueil de jeunes ménages et d'habitants permanents, B. Renforcer le dynamisme économique, en complémentarité des outils et compétences de la CCCE, C. Préserver et mettre en valeur les sites naturels, les continuités écologiques, le patrimoine bâti, architectural et paysager, D. Répondre aux besoins des résidents permanents et secondaires.

■ Tous les éléments disponibles à ce stade peuvent être consultés et téléchargés sur le site de la commune : www.saintbriac.fr - rubrique urbanisme

- Développer les pôles économiques de proximité en y accompagnant l'installation de commerces, de services à la population, de services aux entrepreneurs
- ▨ Améliorer, avec la CCCE, les zones de la Ville au Coq et les services offerts
- Soutenir l'activité agricole et sa diversification notamment avec l'élevage de chevaux, le tourisme et l'entretien de l'espace rural
- ▨ Préserver la qualité des hameaux et du patrimoine paysager, développer le tourisme vert et la protection du petit patrimoine
- ▨ Se développer à l'intérieur des périmètres urbanisés et y soutenir l'activité économique (notamment entrepreneurs individuels et télétravail)
- Soutenir le développement des activités nautiques
- ▨ Sécuriser la RD603
- ▨ Coupures d'urbanisation



Schéma des grands enjeux économiques et des grandes zones du territoire communal

Un nouveau site internet pour la commune



Voici le nouveau visuel du site internet de Saint-Briac sur mer. Une présentation des différentes informations et services qu'il propose, aura lieu lors des vœux du Maire, le 10 janvier 2015.

La photo de l'année 2015 dévoilée lors des vœux



40 photographes ont participé à cette première édition de la photo de l'année sur la thématique « ma plage préférée à Saint-Briac ». Les visiteurs de l'exposition présentée au presbytère ont élu leur photo préférée.

Celle-ci sera connue de tous lors des vœux du Maire, le 10 janvier 2015. Le prix sera alors remis au meilleur photographe qu'il soit amateur ou professionnel.

Les détecteurs de fumée obligatoires dès mars 2015

Un décret du Conseil d'Etat du 9 mars 2010 reportait de 5 ans, l'installation d'un détecteur de fumée dans les logements. La LOI ALUR du 9 mars 2014 confirme cette obligation.

Ce détecteur de fumée doit être conforme à la norme NF EN 14604 et être installé dans chaque logement avant le 08 mars 2015.



Nouveau service assuré par l'architecte conseil de la commune

L'architecte conseil de la commune vient régulièrement en mairie pour conseiller les Briacins sur leurs projets de construction (déclaration préalable ou permis de construire). A partir de janvier, il les conseillera aussi sur leurs projets d'évolution de parcelles et notamment de division parcellaire, aujourd'hui encouragée, avec la disparition du minimum parcellaire, pour permettre de construire. Vous avez le projet de vendre une partie de votre terrain, de construire dans votre parcelle, ce nouveau service est fait pour vous.

■ **Rendez-vous à prendre en mairie : 02.99.88.32.34**

Service gratuit

Une meilleure qualité de service en téléphonie pour 2015

La pétition publique initiée par la municipalité en septembre dernier a réuni plus de 450 signatures ; elle visait à demander une meilleure qualité de service en téléphonie mobile aux différents opérateurs. Cette pétition accompagnée de la liste des signataires a été transmise aux opérateurs. Dès réception des courriers,



Orange et Bouygues Telecom ont contacté la municipalité. A la suite des rencontres et échanges, il a été obtenu d'Orange un changement d'émetteur 3G (château d'eau de St Lunaire) en début d'année 2015. Une démarche identique a été annoncée par Bouygues Télécom. De plus, les émetteurs 4 G d'Orange, installés dans le bourg, seront changés et modernisés avant l'été 2015. Ainsi, à la fin du premier semestre 2015, la qualité de réception et de service, pour Orange et Bouygues Telecom, devrait être sérieusement améliorée dans l'intérêt des Briacins et des acteurs économiques. Il faudra bien sûr rester vigilant.

Développement économique



Si vous avez un projet de création ou de reprise d'entreprise, n'hésitez pas à demander un rendez vous en mairie pour présenter votre projet et être accompagné dans vos démarches en direction des structures et acteurs de conseil et de financement.

■ **Contact: Bruno Voyer - Adjoint Economie-Tourisme - 02.99.88.32.34**

Une signalétique adaptée

Les panneaux indicateurs routiers au carrefour du pont de Lancieux et de

l'entrée de Saint-Briac ont été changés afin d'améliorer la signalétique et l'orientation vers le bourg et vers les communes voisines.

Plus globalement, lorsque le groupe de travail "Circulation-Stationnement-Signalétique", regroupant des Briacins et des acteurs économiques, aura remis ses conclusions, une nouvelle signalétique homogénéisée et modernisée sera mise en place avant l'été 2015, pour mieux orienter les automobilistes et améliorer l'esthétique visuelle des panneaux.

Le conseil municipal des jeunes prend ses fonctions



Les membres du CMJ par ordre alphabétique : Camille Buffet , Alice Geshors, Evane Hamon, Lohan Hillio , Leela Jolivet, Yuna Le Magadou, Titouan Lesénéchal, Jeanne Megret-Saulais, Inès Renaud, Toscane Stichelbaut. (manque sur la photo : Evane Hamon)

Le conseil municipal des jeunes (CMJ) constitué de tous les jeunes volontaires, a tenu sa première assemblée plénière le 12 novembre. En présence du Maire, de l'adjointe à la jeunesse et à la vie associative, l'instant était

solennel, studieux et cordial. Fiers et conscients de leur rôle, les jeunes se sont présentés, puis ont exprimé leurs souhaits pour la commune : sorties, jumelage, création d'un skate parc, actions de prévention, aménagement du club des jeunes. Ce sont les premiers projets qui ressortent pour l'année 2015. Les jeunes, âgés de 9 à 14 ans, se sont engagés pour une durée de 2 ans. Chaque mois, des réunions permettront à ce premier conseil municipal des jeunes de travailler à la réalisation de ses projets. Mélanie Billot Toullic, adjointe, ainsi que Thibaut Mercier, assistant culturel et Morgan Le Bris, animateur sportif, sont à leurs côtés. Nous leurs souhaitons la bienvenue dans la vie communale de Saint-Briac.

Changement pour la braderie de la Houle

Lors du Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme tenue fin novembre, il a été voté, en accord avec la municipalité, que l'Office de Tourisme reprendrait l'organisation de la célèbre braderie de la Houle au mois de juillet. Pour l'année 2015, l'organisation sera conjointe entre l'office de tourisme et la mairie afin que la passation se fasse dans les meilleures conditions. L'ambiance de cette journée sera la même pour le bonheur de tous les chineurs.

■ **Dès à présent, vous pouvez contacter l'Office de Tourisme pour tous renseignements sur cette manifestation au : 02 99 88 32 47**

Les locations du Nessay pour les Briacins : nouvelles modalités ; nouveaux tarifs

Une nouvelle convention a été signée entre l'Association Escale Bretagne et la municipalité.

Le changement majeur concerne la gestion de la salle de restauration. En effet, celle-ci était jusqu'alors gérée par la municipalité, alors que la cuisine, les autres salles et couchages étaient gérées par Escale Bretagne il a été décidé qu'à partir du 1^{er} janvier 2015, Il n'y aurait qu'un interlocuteur pour les briacins : Escale Bretagne.

la salle de restauration sera louée aux Briacins et commerçants de Saint-Briac pour le week-end à un tarif préférentiel de 300 euros (électricité et chauffage compris – 195 euros, chauffage, électricité non compris). A titre comparatif, la salle des fêtes est louée 380€ aux Briacins, pour le week-end. Escale Bretagne se charge des contacts et établira le contrat de réservation avec les briacins désireux de louer cette salle. Le service sera donc mieux maîtrisé et mieux encadré.

Nouveaux horaires de la déchetterie à partir du 1^{er} janvier 2015



Le SIRDOM devient pôle collecte de la communauté de communes Côte d'Emeraude.

Les nouveaux horaires :

- Octobre à Mars 9h à 12h et 13h30 à 16h30
- Avril à Septembre 9h à 12h et 13h30 à 17h30

Les modalités d'accès restent inchangées :

- Ouverture du lundi au samedi
- Fermeture le dimanche et les jours fériés

- Accès réservé aux habitants du canton de Dinard

- Nécessité d'un badge d'accès

■ Informations AU 02.99.46.20.78

A la médiathèque, les matinées tout-petits vous accueillent pour un temps privilégié.

Venez avec votre bébé partager des comptines, jeux de doigts et autres histoires !

Accompagnés dans leur découverte du livre, de l'image, du jeu, les tout-

petits développent leur attention, leur curiosité, et s'approprient progressivement les sons, le langage et le sens des mots.

Lors de ces séances, on découvre des albums, des histoires, des comptines, de la musique et des chansons...

Cet accueil est aussi un temps d'échange et de partage entre les parents, les assistantes maternelles et l'équipe de la médiathèque.

A la médiathèque municipale.

Le 1^{er} jeudi de chaque mois, 10h30.



Présentation du centre de secours de Saint-Briac



Le Centre de Secours de Saint Briac a un effectif de 27 personnes. Il est dirigé par un lieutenant de sapeurs pompiers. L'effectif se répartit en 3 équipes qui prennent une garde d'une semaine à tour de rôle. Les agents sont équipés d'un bip qui les alerte en cas de besoin. Les pompiers n'ont alors que 5 min pour rejoindre la caserne, 2 minutes pour s'équiper et partir sur le lieu de l'intervention.

La caserne est équipée de 4 véhicules :

- Un VSAV (Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes) : c'est l'ambulance des pompiers. Il est doté de tout le matériel pour prendre en charge une victime et assurer son transport à l'hôpital dans des conditions optimales.

- Un FPT (Fourgon Pompe Tonne) : c'est le camion incendie. Ce poids lourd intervient pour tout type de feu, de fuite de gaz ou de reconnaissance dans la fumée.

- Un VTU (Véhicule Toutes Utilisations) : il est utilisé pour toutes les

interventions diverses du type inondation, balisage sur un accident de la route, dégâts dus au vent.

- Un VL (Véhicule Léger) : il permet de se déplacer pour tous les besoins courants (formations, réunions...).

Les pompiers sont réunis au sein d'une amicale qui organise tout au long de l'année des animations pour les pompiers et leurs familles (diners, journée de la Sainte Barbe, calendriers...) ainsi que des formations aux premiers secours pour le grand public (PSC1).

N'hésitez pas à venir rencontrer les pompiers au Centre de Secours - Z.A. de la Ville au Coq, juste avant la salle des fêtes.

Les élèves de l'école publique ont vécu une journée de classe comme en 1931

Par une journée pluvieuse d'automne, les enfants se sont glissés dans les blouses d'écoliers des années 1930.

Au programme de la matinée, après un accueil assez sévère du maître d'école : une leçon de morale et de l'écriture à la plume. L'odeur des vieux pupitres, le poêle à bois, l'encre sur les doigts et les encriers en porcelaine ont aidé à une immersion immédiate.

Sur les murs de la classe, les cartes de géographie et d'éveil de l'époque, et

tous les élèves du CP au CM2 qui travaillent dans la même classe...

Après un déjeuner de soupe et de pain beurre, les enfants ont découvert la maison de la maîtresse et ont appris à fabriquer des jouets buissonniers.

C'était une aventure inoubliable et un vrai voyage dans le temps au musée de l'école de Bothoa, à Saint Nicolas du Pelem.

Pour poursuivre ce projet, nous faisons appel aux collectionneurs qui possèderaient des objets, affiches, gravures ou photos de l'école du passé pour organiser une exposition pour les portes ouvertes de l'école au mois de juin.

■ Vous pouvez nous contacter au 02 99 88 34 82 si ce projet vous intéresse.

Pendant ce temps, les élèves de la maternelle font de la compote...

Suivre une recette de cuisine n'est pas facile mais quand on a autant de petites mains volontaires pour peler, découper et mélanger, tout va bien ! Avec un peu de cannelle et de vanille, comme c'est bon...



Mot de la minorité - Le Nessay

A plusieurs reprises, notre Maire a indiqué sa volonté de faire du dossier du Nessay une des priorités de ce début de mandat. Pour notre part, nous considérons effectivement que ce bâtiment emblématique de notre Commune doit constituer une priorité. C'est dans ce sens que nous avons proposé une méthodologie simple mais claire :

- 1) Inventaire et diagnostique : quels travaux et quels coûts pour une mise aux normes de ce bâtiment aujourd'hui en mauvais état ?
- 2) Fort de ce constat, la Commune a-t-elle l'envie et les moyens d'exploiter seule ce bâtiment ?
- 3) Dans le cas contraire, quel cahier des charges et surtout comment faire qu'une exploitation extérieure fasse que les briacins continuent de s'approprier ce lieu ?

- 4) Adopter une démarche de recherche des exploitants potentiels répondant aux souhaits de la Commune.

- 5) Présentation aux briacins du ou des projets pertinents.

- 6) Recueil des remarques de chacun pour améliorer le projet.

- 7) Choix en Conseil Municipal et lancement du projet.

Cette méthode simple et participative permettrait à tous de s'exprimer et faire en sorte que ce lieu devienne celui de la concorde municipale.

Monsieur le Maire, il faut mettre en œuvre ce que vous nous avez annoncé : ce dossier est prioritaire.

Union pour Saint Briac

Innovation à L'École Sainte-Anne



A l'école Saint Anne, un espace adapté et sécurisé dédié aux enfants de maternelle a été réalisé dans la cour. Un revêtement en gomme ayant pour thème "la mer" a été aménagé, permettant ainsi d'agrandir la classe les jours de beau temps. C'est avec joie que nous avons pu voir les enfants s'y amuser comme des poissons dans l'eau.

Retour sur le Repas des Anciens du 23 novembre 2014



Il y a des dates points de repère dans le calendrier de chacun, et pour les plus âgés, «le repas des Anciens» en est une. Cette année, 128 convives ont répondu à l'invitation à la salle des fêtes de Saint-Briac.

Découverte pour certains : des «jeunes» de 72 ans, ou de 90 ans... pour qui c'était la première fois.

Rencontre annuelle pour d'autres : l'un habite dans le nord et l'autre dans le sud.

Et au fil de l'après-midi, ce sont des nouvelles des absents qui circulent d'une table à l'autre, pendant que quelques-uns se lancent sur la piste de danse au son de l'accordéon.

Puis chacun part à la recherche de son vêtement en saluant son voisin.

«A l'année prochaine !».

Téléthon 2014

Saint-Briac a contribué à nouveau à faire tourner le compteur de l'AFM Téléthon, puisque 2665€ seront versés à l'Association grâce aux participants et à l'action généreuse des bénévoles.

Au marché, dans le bourg, sur scène, dans la cuisine, à la salle des fêtes... dans chacun de ces lieux, on a vu les bénévoles animer différentes activités.

La manifestation s'est terminée en jaune et rouge, couleurs du Téléthon, autour des tables où 120 couverts étaient dressés pour partager la

poule au riz. La musique, la danse et le tirage d'un mini-loto ont complété cette soirée conviviale, soirée au cours de laquelle André Guyomard, coordinateur du Téléthon en Ille et Vilaine est venu saluer les participants et rappeler en quelques mots le chemin parcouru et l'espoir qui anime de nombreuses familles pour les années à venir.

Merci à l'Union des Commerçants, aux musiciens, au cuisinier, aux vendeuses du marché, à l'Amicale des Pompiers et à tous ceux et celles qui ont donné de leur temps et de leur compétence.

Bilan 2014 SNSM de Saint-Briac



Par bonheur, cette année n'a pas vu d'incident dramatique sur notre trait de côte briacin. 58 sorties dont 10 sauvetages sous les ordres du CROSS On a néanmoins frôlé deux drames dans notre contexte local.

Les faits : les embarquements des plaisanciers. Souvent seul dans son annexe, entre le rivage et son bateau, c'est le moment où le plaisancier est le plus vulnérable. Sa brassière est plus souvent à bord du bateau que sur ses épaules.... A deux reprises, lors de bains forcés en eau froide, ils n'ont dû leur salut qu'à la présence et à la solidarité de témoins fortunés. Ouf ! Mais ce ne sera peut-être pas

toujours le cas, hélas. Pensez à vos familles et adoptez systématiquement la brassière légère et/ou automatique dès que vous quittez la terre ferme. Le résultat d'une campagne nationale sur le port des brassières, conduite par notre association sur tout le littoral, est malheureusement sans appel ! Ici, à Saint Briac, nous avons fait ce comptage un après midi de juillet 2014 et les chiffres parlent d'eux-mêmes. Par exemple : sur 300 personnes embarquées sur les bateaux qui ont quitté leur mouillage en passant devant notre poste de comptage, nous n'avons relevé que 30 personnes avec brassière.

L'équipe SNSM briacine opérationnelle est au complet pour cette année 2015. Après leur cycle de formation, deux équipiers ont pris leurs nouvelles fonctions de patron pour gérer : - l'équipe des 13 bénévoles dont 2 spécialisés nageurs de bord, et 5 spécialisés secouristes PSE2, - les moyens nautiques, la vedette et le semi rigide.

Ces unités récentes et bien entretenues, sont bien équipées, avec défibrillateur, lunettes de vision nocturne, caméra vidéo, pompe autonome, informatique embarquée, radar, sondeurs, VHF, AIS, etc...

Si tous ces moyens nous rendent efficaces et sont nécessaires pour répondre aux exigences actuelles de ce service public, il n'en reste pas

moins que nous devons en maîtriser l'utilisation et nous continuons nos efforts pour optimiser notre formation à ces outils.

La SNSM est une association d'utilité publique, issue de notre tradition maritime et de la solidarité des gens de mer, qui vit à 85% grâce à vos dons pour assurer environ 70% du service public d'assistance aux usagers de la mer.

■ **Contact :**
president.saint-briac-sur-mer@snsnm.org

Une association des commerçants et artisans dynamique en hiver !



Décembre a été un mois très chargé pour l'UCASB, qui organisait pas moins de trois manifestations. Cela a commencé avec le soutien à l'AFM Telethon. Cette année, l'UCASB a remis près de 700€ en dons, et participé au repas en offrant les courses et l'apéritif de la soirée spéciale soit environ 1400€.

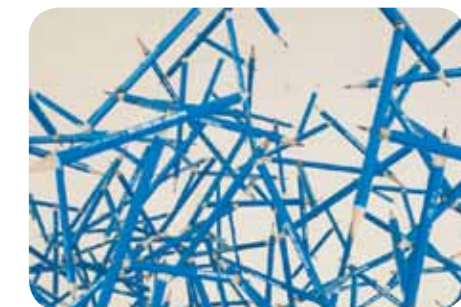
La semaine suivante, ce fut la vitrine de Noël, chaque commerce offrant

un cadeau et faisant participer ses clients pendant la quinzaine des vacances en proposant des tickets de tombola pour gagner un voyage d'une valeur de 1200€ et les cadeaux présentés. Rendez-vous fin janvier pour la remise des prix autour d'une galette et d'un verre.

Enfin l'UCASB a offert des cadeaux pour tous les âges aux enfants présents lors de la descente du Père Noël en collaboration avec la mairie. L'UCASB vous réserve de belles surprises pour 2015 avec la mise en place de l'annuaire des commerçants sur le site www.moncommerce35.fr et une grande manifestation commerciale courant avril et mai pour les 30 ans de l'UCASB.

■ **Vous avez des questions, renseignez-vous auprès des commerçants ou par mail :** ucasb.saintbriac@laposte.fr

Festivart



Samedi 3 janvier, l'association Festivart vous invite à une rencontre avec œuvre et un artiste autour d'une galette des rois!

Nikolas Fouré présentera deux de ses dessins et une sculpture. Pierre Picot lui-même artiste et conférencier à l'Université de Los Angeles s'entretiendra avec Nikolas Fouré. L'occasion de comprendre la démarche d'un artiste et la genèse d'une œuvre.

Une projection sera proposée par Pierre Picot.

Puis nous partagerons une galette des rois spécialement créée pour l'occasion avec une fève d'artiste.

Samedi 3 janvier 17 h au deuxième étage du presbytère.

■ Renseignements et réservations :
Christine BENADRETTI 06.13.20.61.90

Exposition « Odorico, mosaïstes art déco »

Du 13 au 23 février au Presbytère.

Ouverture tous les jours, sauf lundi et mardi.

De 14h à 18h ; entrée libre.

Au 19^{ème} siècle, alors que la mosaïque revient à la mode dans toute l'Europe, la famille italienne Odorico fonde son entreprise à Rennes. Ses réalisations, influencées par l'Art Déco, ornent encore aujourd'hui immeubles, commerces, églises et bâtiments publics dans tout le Grand-Ouest, dont certains sur la Côte d'Emeraude et à Saint Briac (maison dite La Providence, devenue commerce Cléo by Marie ; la Poste).

L'exposition est composée de 10

panneaux permettant d'appréhender la technique de leurs réalisations spécifique de la mosaïque à travers l'histoire de la famille Odorico et leurs réalisations.

■ Exposition itinérante conçue par le Musée de Bretagne – Rennes Métropole

Un grand merci à Tony Vaccaro



Tony Vaccaro, l'illustre photographe international, vient de passer 2 mois parmi nous, à Saint-Briac, pour y écrire ses mémoires.

Durant cette période, il est retourné, très ému, pas à pas, sur tous les chemins empruntés par son Unité en août 1944 lors de la libération de Saint-Briac.

" Les rencontres du jeudi", organisées à La Sagesse et animées par Alain et Madelaine Raux de l'association « Tony Vaccaro », ont permis à nos Aînés d'évoquer leurs propres souvenirs de la libération.

La venue de Tony Vaccaro a ainsi été l'occasion de revenir sur des moments forts et tragiques de notre histoire.

Une association briacine se produit à Pleurtuit.



La compagnie Lyrique Emeraude, association de Saint-Briac, présente son nouveau spectacle d'opérette le 14 et 15 mars 2015 à l'espace Delta de Pleurtuit. Le prix des places est de 22 € et gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

■ Réservation au 02.99.40.86.61.
Opérette "A la Jamaïque"

Venez participer aux cours de l'Ecole du Dos !

Votre dos est soumis à des contraintes professionnelles (manutention, postures assises...) ou domestiques (ménage, jardinage, enfants en bas âge...) ? Vous souhaitez apprendre à bien utiliser votre dos pour en finir avec les épisodes douloureux récurrents ?

Cette Ecole du Dos sera animée par une kinésithérapeute spécialement formée à la prévention des problèmes de colonne vertébrale. Les cours collectifs ont lieu le lundi soir à la mezzanine de la salle omnisport de Saint-Briac.

N'hésitez pas à vous renseigner et vous inscrire pour la session de février.

■ Renseignements : 06.63.10.61.24 ou ecoledudos@sfr.fr

Présentation de l'association Escalé Bretagne



L'association « E.S.C.A.L.E Bretagne » est le locataire du château du Nessay. L'association intervient dans les domaines de la culture, de l'enseignement des langues, de l'environnement et des sports, à destination d'un public d'enfants et adultes, dans



le cadre de classes découvertes, de séjours de vacances, de stages, de formations diverses et d'animations familiales. Une convention de partenariat a été signée entre la mairie et l'association afin de pouvoir accueillir le public dans la structure d'hébergement, en respectant la charte associative d'ESCALE Bretagne et ainsi faciliter les échanges et la convivialité. Pour plus de renseignements : Association Escalé Bretagne - centre d'hébergement ouvert toute l'année de 9h à 12h et 14h à 18h.

■ Contact :
M.GAYOUX Directeur 06.29.16.28.71
Mail : asso.escalé.bretagne@gmail.com
Site @ : www.escalé.bretagne.org

Votre permis bateau à Saint-Briac

Les sessions théoriques s'effectuent au 1^{er} étage du presbytère, généralement durant les périodes de vacances scolaires, cette formation dure 1 journée. D'autres sessions peuvent être organisées pour des groupes à des dates "sur mesure".

L'examen théorique se déroule aux Bas Sablons à St Malo.

La partie pratique sur l'eau (1/2 journée) s'effectue au départ du port de St Briac.

■ Pour plus de renseignements, contactez François Régis Langlais au 02.96.86.23.71

Une journée pour apprendre les gestes qui sauvent



L'Union Départementale des Sauteurs-Pompiers d'Ille et Vilaine et les pompiers de Saint-Briac, vous proposent de vous former aux gestes de Premiers Secours.

La prochaine session aura lieu le 31 janvier 2015. D'autres dates pourront être proposées au cours de l'année, suivant la demande.

■ Inscription et informations à l'adresse : psc1.stbriac@gmail.com

Portes ouvertes de la ludothèque



Le samedi 24 janvier 2015 de 15h à 18h portes ouvertes à la ludothèque de Saint-Briac, située au Couvent de la Sagesse, à côté de la mairie.

Anne André, responsable, et les bénévoles de la ludothèque, vous proposent une rencontre autour de la convivialité et de nombreux jeux qui seront au rendez-vous pour toutes les générations.



Stage de dessins animé par Céline Floch



Du 9 au 12 février - de 10h à 12h aux anciennes Halles.

Pour les enfants de 8 ans à 15 ans - 40 €.

Céline Floch, artiste peintre, vous propose en partenariat avec la municipalité, un stage de dessins la première semaine des vacances de février, où différentes techniques seront abordées : terre, dessin sur papier mi-teinte, modèle vivant, peinture sur collage.

Le matériel est fourni par la municipalité.

La commune prend en charge la moitié du prix pour les briacins. Les inscriptions se font en Mairie.

A noter que Céline FLOCH proposera les après-midi sur la même période un stage de dessins pour adultes (40 €) de 14h30 à 16h30.

Places limitées.

■ **Inscriptions et renseignements en mairie : 02.99.88.32.34**

Bilan de l'Association pour la promotion de la musique et activités prévues en 2015

L'assemblée générale de l'APPM (connue sous le nom de « l'école de musique », et qui regroupe aussi la chorale) s'est déroulée le 28 novembre dernier aux halles.

Le président, Antoine David a prononcé le mot d'accueil et Valérie Delcourt, vice-présidente, a exposé le rapport moral, suivie d'Odile Rinkel, trésorière, pour le compte de résultat et le budget prévisionnel. Pour 2015 : le rapport moral, le bilan et les activités futures ont été votés à l'unanimité.

L'audition de printemps de l'école de musique aura lieu le 21 mars aux halles et l'audition de fin d'année le 20 juin au Nessay.

La chorale ouvrira le festival « Saint-Briac en Musique » le 11 juillet et participera à la Semaine des Amis Musiciens (SAM) la dernière semaine d'août entre autres.

Un des professeurs de l'école de musique interviendra en milieu scolaire dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) pour faire découvrir la musique et les instruments.

L'APPM est une fois de plus au rendez-vous avec les enfants de tous les âges.

Frémur Pongiste

Avec l'arrivée de la période hivernale les adeptes du tennis de table ont la possibilité d'évoluer dans la partie fermée (et chauffée !) de la mezzanine à la salle omnisport. Six tables sont mises à leur disposition ! Les moins frileux peuvent aussi jouer au ping-pong dans la partie ouverte sur 3 autres tables.

Rappel des créneaux horaires :

Mercredi de 17h à 20h et le vendredi de 17h à 19h.

Jour de compétition : mardi à partir de 20h - Calendrier des rencontres sur le WEB (cf. ci-dessous).

Rappel des tarifs :

Adhésion à l'association: 10€

Cotisation annuelle : 35€ (joueur adulte licencié FFTT = +45€)

■ <http://fremur.pongiste.perso.sfr.fr>

